



Loirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

## **HALTE-GARDERIE GUZET NEIGE**

Ouverture pendant la saison d'hiver 2021/2022 du 18 décembre 2021 au 06 mars 2022. Pendant les vacances scolaires toutes zones confondues (fermée les 25 et 1<sup>er</sup>), ouvert les week ends hors vacances scolaires s'il y a un minimum de 5 inscrits.

HORAIRES D'OUVERTURE : de 8h15 à 17h15

Inscriptions anticipées à la crèche les Oursons : 05 61 66 92 03 ou à la halte garderie de Guzet dès le 18 décembre : 05 61 04 95 07

### **TARIFS VACANCIERS**

- A l'heure : 8 €
- Matinée de 8h15 à 12h : 20€
- Après midi de 13h30 à 17h15 : 26€
- Journée complète : 30€

### **LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA RESERVATION**

- Copie du carnet de santé,
- Attestation du médecin traitant confirmant qu'il n'y a pas de contre indication pour l'enfant à la vie en collectivité,
- Un chèque d'arrhes de 17€ à l'ordre de LEC Grand Sud,

A envoyer à la crèche Les Oursons / rue des écoles/ 09140 Oust /ou / [lesoursons.3cp@lecgs.org](mailto:lesoursons.3cp@lecgs.org)

### **LISTE DES OBJETS A APPORTER DURANT LE SEJOUR**

- Sucette et doudou,
- Sac marqué au nom de l'enfant,
- Vêtements de rechange,
- Chaussons,
- Couches,
- Repas de l'enfant dans un sac isotherme avec un accumulateur de glace, il sera réchauffé à la crèche, et goûter de l'après midi.

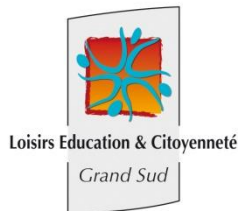
### **ENCADREMENT**

- L'équipe est composée d'une éducatrice de jeunes enfants ou d'une infirmière et d'une animatrice petite enfance.

L'équipe éducative respecte le rythme de chaque enfant (acquisition de la propreté, appétit, sommeil), n'oubliez pas d'en parler.

### **ACTIVITES PROPOSEES AUX ENFANTS**

- Peinture, pâte à modeler, pâte à sel, collages divers, jeux de constructions,
- Eveil musical, histoires et découverte du livre,
- Eveil pour les jeunes,
- Jeux extérieurs (luge, jeux de neige, promenade et découverte du milieu).



**CONTRAT D'ACCUEIL LE&C GRAND SUD  
Halte-garderie de GUZET NEIGE  
« SAISONNIERS »**

**ART 1 - PARTIES AU CONTRAT**

Parent 1 \_\_\_\_\_

Domicilié \_\_\_\_\_

Parent 2 \_\_\_\_\_

Domicilié \_\_\_\_\_

Ci-après dénommés « les parents », représentants légaux de , ci-dessous désigné « l'enfant », titulaires pleinement et conjointement de l'autorité parentale sur ce dernier. (En cas de décision de justice limitant tout ou partie de l'autorité parentale, prière de joindre la copie de l'acte correspondant »).

D'une part

Et Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud, organisme à but non lucratif d'éducation populaire, domicilié 7 rue Paul Mesplé, 31100 TOULOUSE.

**ART 2 - OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat conclu entre les parents et LE&C Grand Sud a pour objet d'établir l'inscription de l'enfant à la Halte-garderie « les oursons » de GUZET NEIGE en précisant les droits et obligations de chacune des parties dans le respect des conditions spécifiées ci-dessous, mais aussi des éléments du dossier d'inscription.

**ART 3 - DUREE DU CONTRAT**

Le présent contrat est établi du

.....  
..

**ART 4 - CONDITIONS D'ADMISSION**

Conformément au règlement de fonctionnement de la structure, l'admission de l'enfant ne peut être effective qu'après la remise des pièces justificatives : le dossier d'inscription dûment complété, la copie du carnet de vaccination, un certificat médical du médecin attestant que l'enfant est apte à la vie en collectivité.

**ART 5 - CONDITIONS DE RESERVATION**

Les parents réservent 7 jours à l'avance les plages horaires d'accueil de leur enfant selon quatre modalités : à l'heure, à la matinée, à l'après-midi ou à la journée.

## **ART 6 - FACTURATION**

La facturation est émise selon les plages d'accueil réservées et le tarif est appliqué en fonction des revenus de l'année n-2 et du taux d'effort, barème national de la CNAF, soit :

**Nb d'heures réservées x (revenus n-2 /12 x taux d'effort)**

Le taux d'effort :

FAMILLE	1 enfant	2 enfants	3 enfants	Du 4 <sup>ème</sup> au 7 <sup>ème</sup> enfant	Du 8 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup> enfant
Taux d'effort horaire	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%	0,02%

## **ART 7 - ABSENCES**

En cas d'absence la facturation reste inchangée, sauf dans les cas suivants :

- Annulation de la réservation 7 jours à l'avance.
- Maladie de l'enfant supérieure à 3 jours sous présentation d'un certificat médical. Les trois premiers jours sont dus par la famille.
- Hospitalisation de l'enfant sur présentation d'un justificatif.
- Maladie de l'enfant ayant pour conséquence l'éviction obligatoire telle que définie dans le guide pratique « collectivités de jeunes enfants et maladies infectieuses ». Au retour de l'enfant, un certificat médical de non-contagion sera exigé.

Fait à

Le

Signature obligatoire de tous les titulaires de l'autorité parentale précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».



## FICHE D'INSCRIPTION

Date d'inscription :

Tarif usager extérieur :

**2021-2022**

Heure : 8€

Matinée : 20€

Après-midi : 26€

Journée : 30€

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° allocataire CAF :

Adresse :

Tarif habitant de la communauté des communes  
Couserans Pyrénées ou saisonnier :  
Selon les ressources du couple en N-2.

Adresse sur Guzet :

N° téléphone portable :

Fixe :

Avez-vous une responsabilité civile qui couvre l'enfant et laquelle :

**Parent 1 :**

Nom, Prénom :

Profession :

Employeur :

**Parent 2 :**

Nom, Prénom :

Profession :

Employeur :

Médecin traitant :

N° tel. :

Allergies

Oui

Non

J'autorise les salariées de la halte garderie à administrer des médicaments avec ordonnance.

Oui

Non



## FICHE D'INSCRIPTION

J'autorise les salariés de la halte garderie à administrer du doliprane en cas de forte température et si impossibilité de joindre les parents.

Oui

Non

Je suis d'accord pour que soit prise une mesure d'hospitalisation par un responsable de la structure en cas d'urgence.

Je m'engage à venir chercher mon enfant en cas de température ou de signe de maladie.

Vaccinations de l'enfant :

Vaccins	1 <sup>ère</sup> injection	2de injection	3 <sup>ème</sup> injection	rappel	observations
BCG					
Diphtérie Tétanos Polio Coqueluche					
Rougeole Oreillons Rubéole					

L'enfant a-t-il déjà été en structure collective ? Oui

Non

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

J'accepte de présenter une pièce d'identité aux professionnelles afin de partir avec l'enfant inscrit sur cette fiche.

Autorisez-vous votre enfant à participer aux sorties à l'extérieur de la structure (promenade, piste de luge,...) ?

Oui

Non

Nous autorisez-vous à photographier votre enfant ? (but non commercial)

Oui

Non

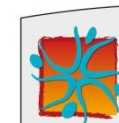
Je reconnais avoir lu le règlement intérieur et à le respecter.

Je m'engage à signaler tout changement dans les renseignements fournis à ce jour.

Signature

# FICHE DE RESERVATION

## Halte-garderie GUZET NEIGE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Cette fiche vaut acte de réservation.

L'ouverture des week-ends hors vacances scolaires sera assurée à partir de 5 inscriptions.

**Modalités de réservation :** les USAGERS EXTERIEURS cochent la case correspondant à leur besoin, les HABITANTS de COUSERANS PYRENEES ET SAISONNIERS inscrivent l'amplitude horaire réservée dans la case « journée »

DECEMBRE					JANVIER					FEVRIER					MARS				
	Nb H	Matin	AM	Journée		Nb H	Matin	AM	Journée		Nb H	Matin	AM	Journée		Nb H	Matin	AM	Journée
18/12					2/01					5/02					1/03				
19/12					8/01					6/02					2/03				
20/12					9/01					7/02					3/03				
21/12					15/01					8/02					4/03				
22/12					16/01					9/02					5/03				
23/12					22/01					10/02					6/03				
24/12					23/01					11/02									
26/12					29/01					12/02									
27/12					30/01					13/02									
28/12										14/02									
29/12										15/02									
30/12										16/02									
31/12										17/02									
										18/02									
										19/02									
										20/02									
										21/02									
										22/02									
										23/02									
										24/02									
										25/02									
										26/20									
										27/02									
										28/02									

**Signature des parents :**